



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
Halifax  
Nova Scotia  
B3J 1T3  
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
Halifax  
Nova Scot  
B3J 1T3

<b>Title - Sujet</b> Steel Spar Buoys	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F5502-190172/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F5502-19-0172	<b>Date</b> 2020-01-22
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-309-10847	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-9-83190 (309)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-01-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> MacNeil, Blaine A.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal309
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 403-3918 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## Modification 3

Veillez consulter les questions et réponses qui suivent en prenant la Modification 2 comme référence de numérotation.

### **Question 5. Aucune tolérance n'est mentionnée pour les dimensions linéaires. Les tolérances peuvent-elles nous être fournies?**

Réponse (tirée des réponses présentées le 17 janvier)

2. Y a-t-il des tolérances permises quant aux dimensions du matériel mentionné dans le diagramme situé dans le coin supérieur droit du dessin?

**RÉPONSE.** La tolérance permise pour les dimensions du matériel énuméré dans le tableau est de un huitième de pouce (1/8 po).

## **QUESTION 14. SECTION 055000 – OUVRAGES MÉTALLIQUES**

### **PARTIE 3 – EXÉCUTION**

#### **3.2 Soudage**

#### **3.3 Trous d'accès et plaques de fermeture**

.1 Un trou d'accès doit être coupé dans la tête de la bouée à l'endroit indiqué sur le dessin, au besoin, pour faciliter la fabrication interne. À la fin des travaux internes, le trou d'accès doit être fermé par soudage, en utilisant la pièce enlevée, si possible, pour maintenir la forme et la courbure d'origine. Les coins des plaques d'accès ou de fermeture doivent avoir un rayon d'au moins 152,4 mm (6 pouces).

QUESTION. Est-il acceptable que notre plan consiste à réaliser toutes les soudures sans percer de trou d'accès car il n'y en a qu'une de faite depuis l'intérieur et qu'elle peut être faite avant le soudage définitif?

**RÉPONSE.** Un trou d'accès doit être coupé dans la tête de la bouée à l'endroit indiqué sur le dessin, au besoin, pour faciliter la fabrication interne.

## **QUESTION 15. SECTION 055000 – OUVRAGES MÉTALLIQUES**

### **PARTIE 4 – QUALITÉ D'EXÉCUTION**

#### **4.1 Généralités**

.1 L'ensemble des travaux effectués sur la bouée doit être conforme aux pratiques exemplaires en matière de structure et d'appareils sous pression, dans la mesure où elles sont conformes aux dispositions du présent document. Si l'inspection révèle que des travaux de qualité inférieure ont été

effectués, les matériaux concernés par ces travaux de qualité inférieure devront être enlevés et remplacés par des matériaux et des travaux approuvés, aux frais de l'entrepreneur.

QUESTION. Aucun code n'est invoqué au titre des essais des appareils sous pression. Nous prendrons pour règles de l'exécution de bonne qualité la norme CSAW59. Est-ce acceptable?

RÉPONSE. La qualité d'exécution décrite dans la norme CSA W59 est acceptable si elle est conforme aux pratiques exemplaires en matière de structure et d'appareils sous pression.

## QUESTION 16. SECTION 055000 – OUVRAGES MÉTALLIQUES

### PARTIE 4 – QUALITÉ D'EXÉCUTION

#### 5.2 Essai sous charge

.1 Une fois les bouées terminées, les amarres et les oreilles de levage doivent être mises à l'essai à une charge maximale utile (CMU) de 1,5 fois. Voir l'appendice A2 : Dessins pour connaître les valeurs de CMU.

## SECTION 055000 – OUVRAGES MÉTALLIQUES

### PARTIE 4 – QUALITÉ D'EXÉCUTION

#### 4.3 Justesse de la coque

.1 La justesse est définie ici comme l'aplatissement du bordé ou, dans le cas des surfaces incurvées, l'adhérence au rayon de courbure requis sur le dessin.

.2 La justesse doit être mesurée à l'aide d'un (1) mètre de bord droit ou, dans le cas des surfaces incurvées, d'un gabarit découpé avec le bon rayon de courbure. Le gabarit doit avoir une longueur d'arc comme l'indique le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Modèle de justesse de longueur de l'arc

QUESTION. Les critères de mesure sont énoncés, mais ils ne comprennent pas de critères d'acceptation ou de tolérance. Ces critères peuvent-ils nous être fournis?

RÉPONSE. La tolérance permmissible pour les dimensions du matériel énuméré dans le tableau est de un huitième de pouce (1/8 po).

## QUESTION 17. QUESTION D'ORDRE GÉNÉRAL AU SUJET DE L'ÉCHÉANCE

L'exigence ferme en matière d'échéance précède le 31 mars. Le Canada peut-il envisager une option de rechange, par exemple qu'avant le 31 mars, quelque chose soit physiquement expédié et soit inspecté le 31 mars ou avant pour tenir compte des exigences de fin d'exercice, tandis que le projet lui-même serait compris comme dépassant cette échéance?

RÉPONSE. La Garde côtière canadienne doit avoir reçu l'objet de son exigence ferme (50 bouées espar et 25 couvercles coniques) d'ici le 31 mars 2020.

**AU VU DE CETTE ÉCHÉANCE, IL NE SERA PEUT-ÊTRE PAS POSSIBLE DE RÉPONDRE À DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES S'IL EST ESTIMÉ QU'IL NE RESTERA PAS ASSEZ DE TEMPS POUR OBTENIR LA TRADUCTION DES RÉPONSES ET POUR LES AFFICHER EN TENANT COMPTE DE LA DATE DE CLÔTURE.**

QUESTION 18

Un renvoi, dans le dessin, invite le lecteur à consulter le devis dans le document MA2017, mais le document n'est pas fourni. Pourriez-vous nous le fournir?

RÉPONSE. Ce document faisait partie d'un besoin antérieur; il est désormais dépassé ou n'est plus requis car les renseignements pertinents sont accessibles dans le document affiché.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.